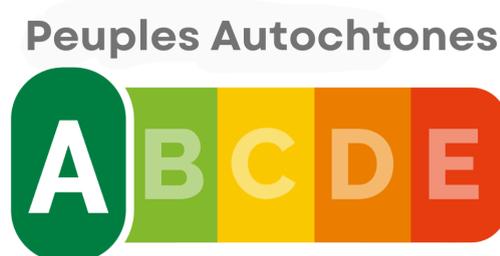


## Les nouvelles commissions d'EUROMAD+ 2025

### Peuples autochtones

Cette commission est une modélisation du Forum Permanent des Nations Unies sur la question des Peuples Autochtones des Nations Unies. Le **Forum** est composé de représentant·es de Peuples autochtones (représentants une région géographique) et d'États qui y siègent régulièrement. Lors de cette rencontre, cette instance a invité des Organisations non gouvernementales et des représentants d'entreprises privées spécialisées dans l'extraction de ressources.

L'objectif est d'obtenir une charte internationale de bonnes pratiques concernant l'exploitation des ressources sur des territoires où résident / circulent des populations autochtones à laquelle les États présents, et d'autres membres des Nations Unies pourraient adhérer et une charte d'évaluation pour les entreprises d'extraction, appelée "Label Peuples Autochtones". Les critères de celui-ci seront déterminés lors de la conférence pour créer un système A-E qui veillera à protéger les divers droits des peuples autochtones.



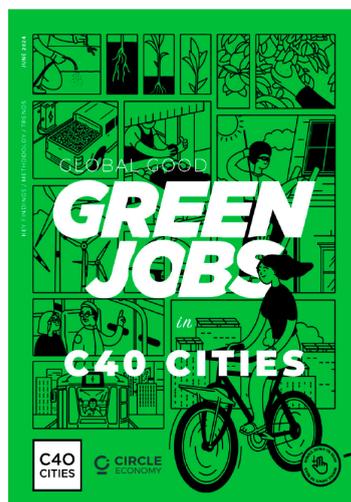
### Cour Internationale de Justice

La Cour internationale de Justice (CIJ), instance judiciaire permanente des Nations Unies habilitée à statuer sur des conflits inter-étatiques, se penche cette fois-ci sur une demande collective d'États souhaitant la restitution de leur patrimoine culturel détenu par d'autres États. Les délégués prendront le rôle d'avocat des États accusés et d'avocat des États plaignants au cours de cette audience et pourront faire intervenir des témoins pour appuyer leur dossier. La dimension collective de l'affaire soumise à l'ICJ ne doit donc pas se traduire uniquement par une collection de demandes bilatérales, mais des propositions pour une résolution globale de la question des patrimoines culturels considérés par les plaignants comme "mal acquis".



## **C40 Cities**

C40 est un réseau international de métropoles engagées dans la lutte contre le changement climatique. C40 aide les villes à collaborer efficacement, à partager leurs connaissances et à mener des **actions significatives, mesurables et durables contre le changement climatique**. Les délégués, mairesses et maires de ces villes, sont invités sur la base de leurs efforts respectifs à écrire, amender, voter et mettre en place un cahier des charges **“C40 ville du futur”** de manière à faire progresser la durabilité des modes de vie dans les villes qui l’adopteraient.



## **Appel d'offre - European Green Deal : “projet par groupes de pays”**

La Commission européenne, dans le cadre du plan de relance **European Green Deal** a lancé un appel d'offre pour financer un projet européen de transition écologique qui doit être présenté par un groupe formé de 3 États membres. Les délégués, ministres de la transition écologique des pays de l'UE, participeront à la conception et au développement d'un projet précis, réalisable afin d'assurer à l'avenir une gestion plus durable des ressources au sein de l'UE. Six groupes constitués de trois pays de l'UE auront chacun l'opportunité de mettre en œuvre leurs capacités de coopération et leur esprit autant politique que concret pour l'avenir européen plus écologique. Chaque groupe est constitué de 3 élèves d'établissements différents qui font connaissance et préparent leur projet en amont de la modélisation. Un seul des 6 projets sera retenu après sa présentation à l'issue de la première journée de travail, sélectionné par l'ensemble des participants. L'ensemble des participants devra collectivement se joindre au projet retenu, le renforcer et le présenter collectivement devant un jury d'experts de la transition écologique à la fin de la modélisation.

